

AVENANT N°11**AU PROTOCOLE D'ACCORD DE PREVOYANCE DU 30 AVRIL 1997 ET DES AVENANTS SUBSEQUENTS
RELATIF A LA GARANTIE INAPTITUDE PHYSIQUE DEFINITIVE DU PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL****PREAMBULE / CONTEXTE**

Le présent avenant au protocole d'accord du 30 avril 1997 et à ses avenants subséquents vise à réguler les excédents récurrents du contrat Inaptitude Physique Définitive du Personnel Navigant Commercial assuré par Novalis Prévoyance (n°P 012 004).

Article 1 - Remise des cotisations pendant toute l'année 2010

Les cotisations afférentes au contrat Inaptitude Physique Définitive du Personnel Navigant Commercial assuré par Novalis Prévoyance (n°P 012 004) ne seront pas appelées pour l'exercice civil 2010.

Article 2 - Taux d'appel des cotisations

Le taux contractuel de cotisation global fixé par l'avenant n°4 du protocole d'accord susvisé à 0,90 % sera appelé à 58% pour l'année civile 2011.

Les cotisations seront modifiées à compter du 1^{er} janvier 2011 comme suit :

Hôtesse et stewards :

	Taux contractuel : 0,90%		Taux d'appel à 58% : 0,52% à compter du 01/01/2011	
	Salarié	Employeur	Salarié	Employeur
TA (entre 0 et 1 PASS*)	0,36%	0,54%	0,208%	0,312%
TB (entre 1 et 6 PASS*)	0,45%	0,45%	0,26%	0,26%

* PASS : plafond annuel de Sécurité sociale 34 308 € pour l'année 2009

Autres Personnels Navigants Commerciaux :

	Taux contractuel : 0,90%		Taux d'appel à 58% : 0,52% à compter du 01/01/2011	
	Salarié	Employeur	Salarié	Employeur
TA et TB	0,45%	0,45%	0,26%	0,26%

MK AB PC
 LH DI
 ER RI
 SC
 112

Article 3 - Formalités de dépôt

Le présent avenant devra faire l'objet des formalités de dépôt prévues à l'article L.2231-6 du Code du travail.

Fait à Roissy, le **23 DEC. 2009**

Pour la société Air France, Monsieur Jean-François Colin, Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines et Affaires Sociales :

JF Colin



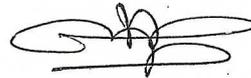
Pour les organisations syndicales :

CFDT Groupe AF SPASAF *Chantal E. GUILLEME*

CFE-CGC *LANGUET Brigitte*

UNAC-CGC *Jean-Pierre Gouffon*

H. DESCATRES



CGT Air France *ABARBOR*

UGICT CGT Air France

SGFOAF *Philippe Chamonneux*

CIFOAF *Jean-Denis Beau*

SNPNC-FO *ANTOINE SANTERO*

SNGAF-CFTC *DEREK NORSA*

SNPL France ALPA

UNSA Aérien Air France

Sylvain CHARTE UNSA Aérien

